

Le 02.10.2011 : SEDAN-CHARLEVILLE en QUATRE RELAIS

SEDAN-CHARLEVILLE en quatre RELAIS

Règlement de la course

02 Octobre 2011

14 heures

1 - Parcours : mesurant 24.3km, il relie les villes de SEDAN et de CHARLEVILLE-MEZIERES en empruntant le CD 764. Il sera réalisé en 4 relais de 6km

4 relais de 6 km

1er relais : Donchery

2ème relais : Nouvion

3ème relais Villers Semeuse

Les concurrentes seront regroupées en bas du Cours Briand pour aller toutes ensemble jusqu'au stade Elles seront précédées d'un vélo qui maintiendra la vitesse à 9.3 km/heure. Elles resteront groupées.

Le dernier kilomètre groupé

(aucune inscription ne sera prise sans règlement à l'ordre de COURIR EN ARDENNE)

2 - KILOMETRES : indiqués par repères au sol et par panneaux

3 - DEPART : Il est fixé le Dimanche 02 Octobre 2011 à 14 heures, avenue Philippoteaux 08200 SEDAN

4 - ARRIVEE : Elle a lieu au stade du Petit Bois - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

**Tous les chèques sont à donner à Annie Gabrel ou à envoyer
2, Place du Royet 08130 SEMUY**

5 - RAVITAILLEMENT : Pas de ravitaillement aux points habituels mais un en-cas et de l'eau à chaque arrivée de relais

anniegabrel@wanadoo.fr

6 - VOITURE-BALAI : ce véhicule conduit les coureurs défaillants à l'arrivée.

7 - PARTICIPATION : La course est ouverte à toute personne majeure et elle autorise les mamans à courir avec leur fille âgée de 16 ans et plus .

NOM DU CLUB : N° du club.....

8 - ENGAGEMENT : L'engagement sera rédigé dans les clubs qui inscriront les débutantes et qui prendront la responsabilité de s'assurer de la possibilité de chacune de faire le parcours à 9.3km/h. Le trajet total sera effectué en 2h45, le temps imparti au changement de relais est court, le groupe devra se ranger par 5 au moment du changement pour troquer les bracelets-relais. L'engagement est de 10 € par athlète, payé par les clubs partenaires ou les groupes; Aucun remboursement ne sera effectué.. La jeune fille qui accompagne sa maman ne paie que 5€.

NOM DU GROUPE : Adresse mail ou téléphone.....

**NOM des mamans et de
Leur fille qui courent ensemble.....**

9 - CERTIFICAT MEDICAL : Les concurrentes qui ne sont pas licenciées doivent fournir un certificat médical datant de moins d'un an.

**La Liste des participantes doit être
inscrite au verso de cette feuille
avec les adresses et les mails**

10 - DOSSARDS : Les dossards devront être portés sur la poitrine, fixés par 4 épingles et visibles dans leur intégralité. Ils seront remis aux participantes avant le départ.

11 - RESPONSABILITE MEDICALE : Le médecin de l'épreuve peut mettre hors course toute participante dont la santé lui semble compromise.

Joindre un certificat médical datant de moins d'un an pour les non licenciées

12 - RECOMPENSE : Les participantes au relais ne bénéficient pas de primes ni de coupes, elles auront un diplôme à l'arrivée et elles bénéficieront d'un tee-shirt souvenir ainsi qu'un tee-shirt de la course offert par Groupama

Règlement : personnes à 10 € soit :

..... personnes à 5€ soit :

13 - TIRAGE AU SORT : un VTT sera offert à l'arrivée

14 - RESPONSABILITE : Les organisateurs du 91ème SEDAN-CHARLEVILLE déclinent toute responsabilité en cas de vols ou de détériorations qui pourraient se produire lors de cette manifestation sportive, ainsi que toute responsabilité envers les accompagnateurs, ceux-ci étant entièrement responsables des accidents qu'ils pourraient provoquer ou dont ils seraient victimes.

**NOM du responsable du club ou du groupe et adresse mail ou N° de téléphone
.....**

15 - COMFORMEMENT A LA LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE : vous disposez d'un droit d'accès et de radiations des informations vous concernant. Sauf opposition de votre part, vos coordonnées peuvent être transmises à nos différents partenaires.

Date et Signature :

**Les clubs s'engagent à ce que les débutantes inscrites
Puissent courir en 9.3km/h
Et restent groupées**

16 - ACCEPTATION : Toute concurrente inscrite reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.